

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	S711 (119323)
Nom:	Ultrapac Trafficlean
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4

Irritation oculaire, catégorie 2A

Liquide inflammable, catégorie 4

Toxicité reproductive, catégorie 1B

STOT, exposition répétée, catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique, catégorie 3 - Peut irriter les voies respiratoires

Irritation de la peau, catégorie 2

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Danger

Toxicité Aiguë Inconnue

2.8% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide combustible.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise

Traitement spécifique (Le cas échéant, voir les instructions supplémentaires sur l'étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.

Conseils de Prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé ...Tenir au frais.

Garder sous clef.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
2-Butoxyéthanol	111-76-2	10-30	
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	7320-34-5	10-30	
Alcools, C6-12, éthoxylés	68439-45-2	1-5	
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.**Moyens d'extinction appropriés.**

Jet d'eau. Mousse. Poudre sèche. Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.**Précautions individuelles.**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Éliminer les sources d'ignition. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.**Méthodes de confinement.**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.**Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
2-Butoxyéthanol	20 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	Liquide
Aspect	Opaque
Couleur	Beige
Odeur	Menthe
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	9.2
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	93 (199.40)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	100 - 1,320 (212 - 2408)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	1.110
Hydrosolubilité.	Soluble
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	Pas d'information

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	Pas d'information
Density, lb/gal	Pas d'information

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Agents comburants forts.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë.

Préparation

Pas d'information

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmélange (oral)	1,991.8 mg/kg
ETAmélange (dermique)	8,431.7 mg/kg

Informations sur les composants.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 Oral</u>	<u>LD50 Dermal</u>	<u>LC50 Inhalation</u>
111-76-2	2-Butoxyéthanol	470	2000	N.I.
7320-34-5	TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	> 2980 mg/kg	> 7940 mg/kg	6 mg/l (Poussières)
68439-45-2	Alcools, C6-12, éthoxylés	N.I.	2500	N.I.
1310-58-3	Hydroxyde de potassium	284 mg/kg Rat	>2000 mg/kg	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Pas d'information

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>IARC</u>	<u>NTP</u>	<u>OSHA</u>
111-76-2	2-Butoxyéthanol	IARC Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas d'information

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques**Toxicité.**

2.93% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
2-Butoxyéthanol 111-76-2	-	LC50 96 h Lepomis macrochirus 1490 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 2950 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna >1000 mg/L
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE 7320-34-5	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss >100 mg/L	EC50 48 h water flea >100 mg/L

Persistance et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS

111-76-2

1310-58-3

Nom chimique

2-Butoxyéthanol

Hydroxyde de potassium

log POW

0.81

0.65, 0.83

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination**Guide d'élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Classe de danger: Pas réglementé.

IMDG

Classe de danger: Pas réglementé.

IATA

Not recommended for air transport

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

TSCA	Est conforme
DSL	-
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECI	-
PICCS	-
AIIC	Est conforme
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2,D2B

16. Autres informations

Date de Révision: 5/11/2023 Remplace: 11/3/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Product Composition Changed
 Substance CAS Number Changed
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Product Information
 02 - Hazards Identification
 03 - Composition/Information on Ingredients
 09 - Physical & Chemical Information
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	2	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	B
--------	---	-----------------	---	------------------	---	--------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	2	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
--------	---	-----------------	---	--------------	---	-----------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.